

Assemblée générale de l'Uriopss Île-de-France le 5 juin 2025

📅 Mis à jour le 8 juillet 2025

👤 De Uriopss Île-de-France

TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

Brève

INFO ÎLE-DE-FRANCE



Cette assemblée générale aura pour ordre du jour les résolutions statutairement soumises au vote.

Cette année, nos échanges porteront principalement sur la présentation du nouveau projet stratégique de l'Uriopss Île-de-France pour la période 2025-2030, fruit d'un travail collaboratif entre administrateurs et équipe salariée. Ce temps fort permettra de partager les grandes orientations qui guideront notre action collective pour les années à venir.

En fin de matinée, j'aurai le plaisir de vous convier à un buffet déjeunatoire, moment privilégié

pour échanger et se retrouver entre adhérents, administrateurs et membres de l'équipe de votre Union régionale.

Ordre du jour

8h30 Accueil, café et émargement

9h00 - 11h00 Ouverture de l'Assemblée générale, introduction par Brigitte Vigroux, Présidente. Délibérations soumises au vote :

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
2. Présentation et approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2024
3. Présentation du rapport financier 2024
4. Présentation des comptes annuels 2024
5. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
6. Approbation du rapport financier 2024, des comptes annuels 2024 et de l'affectation du résultat
7. Quitus au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2024
8. Approbation des prévisions budgétaires 2025 :
 - a) Budget prévisionnel 2025
 - b) Approbation de la fourchette d'évolution du taux directeur des cotisations 2026

11h00 – 11h30

- Pause pour les adhérents.
- Conseil d'administration extraordinaire pour nos administrateurs

11h30 – 12h30

- Présentation du projet stratégique 2025-2030 par les administrateurs et l'équipe salariée
- Approbation du projet stratégique 2025-2030.

12h30 – 14h00 Buffet déjeunatoire.

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée générale, vous avez la possibilité de donner pouvoir de vote à un autre adhérent présent.